

L'EPSM des Flandres recrute

- COORDINATEUR (H/F) -

CLSM Cœur de Flandre Agglo et Hauts-de-Flandres

Poste à pourvoir dès que possible

Un CLSM réunissant les acteurs territoriaux, porté par les EPCI « Cœur de Flandre Agglo et Hauts de Flandres » est mis en place sur les territoires des EPCI concernés. Il a pour vocation d'assurer dans une dimension participative la coordination, la réflexion et un plan d'actions concerté sur les questions de santé mentale. Il rassemble les acteurs du territoire concernés par le sujet : les communautés de communes précitées, l'EPSM des Flandres, les usagers/aidant et associations, les travailleurs sociaux, l'éducation nationale, les professionnels libéraux...

Contact

Morgane BOYTHIAS
Directrice des Ressources
Humaines
03 20 43 47 17

-

Renseignements

Cadre Supérieur Socio-éducatif
Mme Barbara COEVOET
03 28 43 47 80

Coordinatrice PTSM des Flandres
Coordinatrice Parcours Santé
Mentale territoire littoral
Clémentine COZ
06 33 84 06 87

-

Candidature à adresser à :

Secrétariat DRH
790 route de Locre
BP139
59270 BAILLEUL cedex
Secretariat.DRH@epsm-fl.fr

Description du contexte / environnement du poste

Pôle : Administration Générale

Direction : Secrétariat Général

Lieu d'affectation : EPSM des Flandres, 790 route de Locre, 59270 Bailleul.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles : Sous l'autorité de Morgane BOYTHIAS

Temps de travail : 100%, Temps plein, 38h45, parfois possibilité de travail le soir et le week-end lors d'évènements ou réunions

Conditions et modalités d'exercice : Déplacement sur le territoire des EPCI

Niveau d'emploi : poste de niveau A - ouvert aux agents de la catégorie B

Missions générales

Le CLSM présente la particularité d'être le premier conseil local de santé mentale réunissant deux EPCI. C'est un outil de démocratie sanitaire, de décloisonnement et de mise en relation et de travail partenarial entre institutions, pour et avec les citoyens. Il s'agit de favoriser une meilleure adaptation de l'offre de soins aux besoins de la population. La mise en commun des compétences et des expériences constituant un espace de concertation entre les acteurs du territoire.

Le conseil local répond aux objectifs suivants :

- Permettre l'accès à la prévention, aux soins et l'accompagnement ainsi que la continuité de ceux-ci
- Développer l'éducation et la promotion de la santé mentale
- Favoriser l'insertion sociale, l'accès à la citoyenneté et l'autonomie des usagers
- Contribuer à la déstigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques

Un accent particulier sera porté sur les jeunes et adolescents afin de permettre une prise en charge précoce ainsi que sur les populations définies comme prioritaires dans le cadre du diagnostic de territoire.

Siège administratif

790 route de Locre,
BP139 59270 Bailleul cedex
03 28 43 45 46

epsm-des-flandres.fr

Description des activités

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de l'EPSM des Flandres et des présidents des EPCI, voici les missions principales :

- Assurer la coordination, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets définis par le CLSM et ses promoteurs
 - o Accompagner les instances de gouvernance du CLSM
 - o Contribuer à la rédaction et la validation des parties méthodologiques et techniques du projet
 - o Assurer le suivi administratif des projets et restituer aux instances du CLSM, aux partenaires et à l'ARS l'évaluation des actions mises en œuvre, notamment sous forme d'un rapport d'activité annuel ;
 - o Assurer le suivi opérationnel sur le terrain (animation des groupes de travail, mises en forme des travaux, formalisation du plan d'actions...)
- Animer, rassembler et sensibiliser le collectif des acteurs du CLSM
 - o Préparer les réunions des instances et rendre compte de l'activité des groupes de travail
 - o Assurer le suivi des groupes de travail
 - o Assurer et développer les liens avec les membres du CLSM, gérer les adhésions.
 - o Représenter le CLSM lors de réunions avec les acteurs publics et politiques, les partenaires...
- Développer une communication partenariale en lien avec l'ensemble des acteurs de la santé mentale :
 - o Mettre en œuvre un processus d'information et de communication au sein des réseaux d'acteurs
 - o Collaborer avec les partenaires extérieurs dans le pilotage et la promotion de projet dans le champ de la santé mentale
- De collaborer à la rédaction des contenus scientifiques ou administratifs :
 - o Guides méthodologiques et rapports techniques (fiches de synthèse, rapports d'activités...)
 - o Mobiliser et coordonner des experts pour la rédaction de référentiels diagnostics ou opérationnels de coordonnées entre institutions publiques en matière de santé mentale.
- Assurer une veille sanitaire dans le champ de la santé mentale et organiser un recueil de données en matière de santé mentale au niveau local et en articulation avec niveau régional.

Caractéristiques particulières

Moyens mis à disposition :

- Bureaux au sein des EPCI **et possibilité sur site EPSM**
- Véhicule de service
- Téléphone portable
- Ordinateur portable

Contraintes spécifiques :

- Travail à temps plein sur base de 1607 heures annuelles avec possibilité de travail le soir et le week-end lors de d'évènements, de réunions, d'assemblées générales.
- Déplacements sur l'ensemble du territoire couvert par les EPCI.

Responsables fonctionnels / Liens privilégiés

N+2 : M. Franck BRIDOUX

N+1 : Mme Morgane BOYTHIAS

Relations fonctionnelles : EPCI, Direction fonctionnelle de l'EPSM

Profil recherché :

- Bac +3 à +5 ou agent de catégorie A ;
- Poste pouvant convenir à un professionnel de la santé mentale, un ingénieur sanitaire, ou encore un psychologue ;
- Formation qualifiante en santé publique (DU/DESS) fortement recommandée ou un niveau Master 2 avec des connaissances ou expériences en termes de conduite et d'animation de projets complexes impliquant une grande diversité d'acteurs.

Compétences requises

Savoirs :

- Connaissances et expérience dans le champ de la santé mentale, le champ de la santé et/ou de l'environnement de la santé (santé communautaire, établissement public de santé mentale) ;
- Connaissance du dispositif des CLSM et de ses actions (santé mentale, politiques de santé publique, organisation sanitaire, médico-sociale et sociale, dispositifs concourant à l'inclusion sociale, acteurs locaux ; territoires de proximité, enjeux de coordinations de proximité...);
- Connaissance et expérience en animation de projets partenariaux ;
- Connaissance de l'environnement des collectivités locales ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Permis B.

Savoir-faire :

- Capacité d'analyse, de synthèse et maîtrise des écrits professionnels
- Compétences en gestion des projets complexes
- Capacités à fédérer et rassembler
- Capacités à mettre en œuvre et à animer des dispositifs dynamiques et des actions pluri partenariales
- Promouvoir le travail en réseau
- Veiller à l'équité et l'éthique
- Développement des techniques de communication et d'information
- Esprit de synthèse

Savoir-être :

- Engagement, diplomatie
- Autonomie et disponibilité
- Dynamisme
- Esprit d'initiative, force de propositions et créativité
- Capacités relationnelles, d'écoute, d'accompagnement et de négociation
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat ;
- Intérêt dans le domaine de la santé mentale, de la dynamique psychique et psychologique.